



Propriétaire qui réclamme des loyers après trois ans sans nouve

Par **koubi**, le **06/06/2011** à **14:29**

Bonjour, rnje vous expose le problème: j'ai été en location 2ans et 11mois dans une maison particulière.ncette maison avait des soucis de salubrité (électricité défectueuse, isolation très faible, gros problèmes de plomberie), au début je me suis beaucoup plainte au propriétaire qui ne réagissait pas rnce propriétaire a plus d'une centaine de biens en location qui sont quasi tous dans le meme étatrnj'ai donc du effectuer certains travaux a mes frais, de plus je me suis retrouvée avec des factures d'eau et énergétiques abérrantesrnj'ai donc bloqué l'argent de ces loyers et quand je suis partie je l'ai contacté a plusieurs reprises pour la régler pendant presque un an sans suite et aujourd'hui au bout de trois ans alors que ca m'était totalement sorti de la tête, elle me réclame les loyers et me menace de poursuites si je ne paye pas de suite, que faire? a t elle le droit après tout ce temps sans nouvelle me réclamer l'argent?